



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
à PARIS
École Sainte-Catherine – 13, rue des Bernardins
Samedi 19 mars 2011**

Ouverture de la séance à 09H35 par le Président, Nicolas POULOUIN

Désignation du secrétaire de séance : Alain MICHEL et Jean-Robert MARTINOT

Préambule

Compte-tenu du nombre de présents (20), les participants à l'AG se présentent rapidement en précisant leur implication vis à vis de l'AF3V. Des adhérents retardataires (une dizaine) viendront se joindre à l'assemblée en cours de matinée.

I. Rapport moral – bilan d'activités

Rapport moral :

Le Président présente dans un premier temps le bilan moral en précisant que l'action essentielle de l'AF3V en 2010 a été la réalisation du guide avec une forte implication des correspondants bénévoles de chaque région.

Il précise que nous sommes bien reconnus au niveau de l'Etat :

- MEDDTL Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (contacts avec Hubert Peigné DGITM Coordonnateur Interministériel pour le développement de l'usage du Vélo et Jean-Louis Pons responsable de la MN3V : Mission Nationale des VVV)

- DRC (Départements et Régions Cyclables) Secrétaire générale : Camille THOME

Contribution de l'AF3V avec DRC pour l'ON3V dans la révision du Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes. Le nouveau SN3V ayant été validé par le CIADT en mai 2010.

Problème de disponibilité du bénévolat associatif, ce qui a mis en évidence les difficultés de « pouvoir faire ». Ce qui amènera à réfléchir à une solution.

Fonctionnement du réseau des associations. L'action pour l'AF3V n'est pas une activité essentielle pour ces structures qui ont déjà leurs propres activités. Il faut arriver à trouver une personne relais et leur permettre de mobiliser un minimum d'argent pour pouvoir mener des actions sur les VVV (vente de guides).

Bilan d'activités:

1- Organisation de l'AF3V

A- Secrétariat national et postes salariés

L'ADAV a mis à disposition un employé pour le secrétariat AF3V à raison de 16H/mois. Au vue du fonctionnement du secrétariat et en accord avec l'ADAV, le CA a décidé de rompre la convention concernant le salarié. Il y a donc actuellement un problème de fonctionnement pour l'accueil du secrétariat. Il faut trouver une solution en fonction de nos capacités financières et rechercher un lieu d'accueil.

B- Fonctionnement interne

En 2010 :

4 réunions du CA

1 réunion de Bureau

C- Adhésions

Evolution au niveau des adhésions (467) sans toutefois atteindre l'objectif de 500 adhérents. Il n'y a pas eu suffisamment de communication (aucune parution de la lettre aux adhérents « 3V La lettre » en 2010), en raison du temps consacré à la promotion du guide. Un certain nombre d'adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion, probablement en raison de ce manque de communication.

2- Actions nationales

A- Subventions MEDDTL

La subvention du MEDDTL est obtenue depuis 3 ans. 22.000 € ont été accordés en 2010 par la DGITM pour la réalisation du guide (10.000 €) et la participation française pour la conférence européenne des VV. La subvention 2010 de la MN3V (30.000 €) n'a été obtenue qu'en décembre. Cette subvention couvrait les supports de communication, l'amélioration et la traduction de la base de données de l'AF3V gérée par Julien SAVARY et la participation à des réunions régionales et nationales. Attribuée en décembre 2010, elle n'a pas été consommée en 2010 !

B- Liens avec les fédérations et associations d'usagers.

Participation au congrès de la FUB à Strasbourg, absence au Congrès de la FFCT à Gérardmer (même jour que la réunion du Bureau). Pour la FFRS, aucun contact. Au niveau des autres fédérations, il faudrait reprendre des actions en particulier pour les associations qui peuvent promouvoir l'accès des handicapés sur les voies vertes (APF, AFM, FFH).

C- La France à Vélo

L'année dernière la France à vélo avait été présentée lors de l'AG : Création d'une structure qui englobait l'Etat, les entreprises et les associations autour du vélo. Il était prévu de regrouper la partie « .com » (communication) et la partie « .org » (développement des infrastructures) La partie « .org » étant trop lourde, la France à Vélo (devenue France Vélo Tourisme) a préféré développer la partie promotion du tourisme (« .com ») de manière indépendante en lien avec les structures nationales du tourisme (RN2D, FNCRT).

Question d'un adhérent: qu'est ce qui a empêché l'implication de l'AF3V?

Réponse du Président : Il y avait une volonté de faire avancer rapidement la promotion, L'AF3V souhaitait que le volet "infrastructures" soit intégré dans ce développement. Cette solution freinait le projet envisagé

Un participant précise que les professionnels du tourisme et les Comités du Tourisme (CDT, CRT) associés aux Collectivités locales ont orienté le projet sur une vision économique à vocation nationale et internationale.

D- ECF et AEVV

• En 2010, participation au niveau européen à Velocity à Copenhague organisée par l'ECF. Beaucoup de rencontres très intéressantes avec des associations étrangères.

Participation au schéma Eurovélo. L'ECF a réussi à décrocher des subventions pour 3 projets français dont l'EV3 (Véloroute des Pèlerins). Il faut maintenant trouver un représentant de l'AF3V auprès de l'ECF. Pour cette participation, il manque du temps à l'AF3V. L'ECF s'est donc retourné vers les DRC, car l'AF3V n'a pas la capacité d'y aller.

• AEVV : l'AF3V (représentée par Jean-Pierre JONCHERE et Nicolas POULOUIN) était, avec celle du Mexique, la seule association d'usagers représentée à la conférence de Madrid, en juin 2010. Une charte a été signée pour le développement des voies vertes en Europe.

En Espagne, les voies vertes sont essentiellement aménagées sur d'anciennes voies ferrées ; les Vias Verdes espagnoles étant d'ailleurs soutenues par la Fondation des Ferrocarriles espagnoles. L'intérêt de l'AF3V est la continuité des réseaux en intégrant les chemins de halage et petites routes départementales.

L'AEVV lutte pour l'accès aux voies vertes pour les usagers non motorisés. En France, L'AF3V sera vigilante sur l'évolution du cadre législatif concernant le statut de VV sur chemins de halage qui devrait prévoir l'accès aux véhicules d'entretien VNF.

3- Actions de promotion des VVV

A- Guide des VVV

Présentation par Eric BROUWER (coordinateur pour la rédaction).

Pour l'édition du guide, le travail de pilotage était plus lourd que prévu. Ce guide (sorti seulement en août) a donc pris 4 mois de retard car il a fallu actualiser la description des anciennes VV, ajouter les nouvelles (150 itinéraires dans l'édition 2006 et 250 en 2010) et créer des pages « grands itinéraires ». Le projet a nécessité l'appui (6 mois) d'une stagiaire, Julie GLEDEL. La promotion du guide n'a démarré que depuis début mars avec une salariée, Béatrice CAVELIUS, qui va travailler pendant 2 mois pour cette action.

La diffusion du guide peut être assurée par des libraires (un appel est lancé auprès des participants pour signaler les librairies locales susceptibles d'être intéressées par la vente du guide).

Le Délégué Régional Rhône-Alpes intervient sur l'aspect diffusion du guide: Il déplore le manque de mobilisation des adhérents pour promouvoir le guide auprès des libraires. Il a rencontré Le Vieux Campeur et Eyrolles qui vont commander des guides. La liste des points de vente est sur le site internet.

Le Délégué Régional Basse-Normandie précise qu'il a vendu seulement 12 guides sur un salon fréquenté par 12.000 personnes qui semblaient plus intéressées par l'affiche représentant la carte interactive. En précisant qu'il présentait en parallèle le site.

B- Site Internet

Mis en ligne en juillet 2009. Il reprend le même contenu que précédemment. Evolution assez conséquente du nombre de visite : 500.000 visites en 2010. Julien SAVARY gère la base de données du site.

L'ancien webmestre précise que l'ancien site avait une version anglaise réalisée par des bénévoles (avec 25 voies traduites) qui a disparu dans la nouvelle version du site. Il le regrette. Il y a 350 descriptions de voies. Le nombre de descriptions de nouvelles voies diminue, mais le nombre de prolongements de voies augmente, nécessitant une actualisation. La correction de fiche devient donc aussi importante que la création de nouvelles fiches.

Les témoignages viennent valider.

Quelques chiffres: 3.000 photos légendées. 700 témoignages. 400 cartes et documents décrivant les voies vertes.

Précision du Président (qui remercie Julien SAVARY pour son travail) : La base de données est le cœur de l'AF3V. Une subvention a été reçue fin 2010 pour l'amélioration de cette base de données. Cet aspect de traduction qui existait dans l'ancien site sera intégré dans l'évolution de la nouvelle base et l'adaptation technique du site qui y sera associée.

Un adhérent souligne la qualité et remercie pour le travail effectué car il utilise le site très régulièrement.

Le chargé de mission à l'ON3V ajoute que la base de données de l'AF3V, alimentée par ses adhérents, s'est avérée précieuse pour la réalisation de l'Atlas de l'ON3V lorsque certaines collectivités étaient incapables de fournir des informations.

C- Documents de promotion

Le flyer Grand Public réalisé en juin 2010 pour le Fête du Vélo contient quelques erreurs – adresse de l'AF3V et coût des frais de port. Charge à chacun de modifier le flyer avant sa distribution par : Nouvelle adresse : **10 rue de la Fontaine des Arènes 60300 SENLIS** Coût du guide : **11,15 €** (port compris) **8€** prix adhérent (port compris).

4- Actions propres à l'AF3V

A- Journée Nationale des Voies Vertes

Avec la réalisation du guide, l'AF3V n'a pas eu les moyens de mettre en œuvre des actions, mais certaines opérations ont été maintenues.

32 animations réalisées en 2010 contre 39 l'année précédente.

B- Fonctionnement du réseau AF3V

Une dynamisation est nécessaire. Il faut redonner des orientations pour que les associations puissent aller discuter avec les élus. Cette année, les rapports d'activités des DR et RL ont été demandés.

En 2010, plusieurs associations ont été désignées comme Relais locaux. Le Président précise que c'est le Vice-président qui est chargé de l'animation des réseaux.

Un Délégué Régional précise que, depuis qu'il n'est plus membre du CA, il souffre d'un manque d'informations entre 2 AG. Il faudrait diffuser davantage les actions de l'AF3V avec éventuellement des accès réservés sur le site pour récupérer des informations.

Un autre Délégué Régional précise qu'en tant que membre du CA, il partage l'avis de l'intervenant précédant. Il n'utilise plus la liste af3v adhérents sans savoir ce qu'elle représente. Il demande une évolution du site pour avoir un accès par région avec des informations spécifiques à ces régions.

Le Vice-résident précise que la difficulté est à l'échelle du temps. Il pense que ce problème pourra être résolu avec un ou plusieurs salariés.

Un Administrateur appuie ces propos en indiquant qu'il faudrait effectivement avoir au moins un salarié pour une association nationale qui a un devoir de communication vers les adhérents et les usagers.

Un Délégué Régional, précise à nouveau que les autres associations mettent en ligne beaucoup d'informations sur leur site accessibles par voie de téléchargement.

Le Président répond qu'il n'y a pas manque de volonté, mais un manque de disponibilité.

Les membres du Bureau sont tous en activité professionnelle. Il faut voir le travail qui a été réalisé. Depuis 3 ans, le site a été rénové, un nouveau guide est sorti. Il reconnaît un manque d'informations.

Un Administrateur indique qu'il y a une complexité croissante pour le montage de dossier de création d'une voie verte, en particulier l'aspect environnemental. Il est donc difficile de trouver des interlocuteurs compétents au sein des associations.

C- Supports de communication de l'AF3V

Edition de 3V la lettre. Une page est réservée à l'activité des relais, pilotée par Alain MICHEL., Administrateur Cette lettre est réservée aux adhérents pour essayer de dynamiser l'implication des adhérents individuels. Cette lettre devrait reprendre les informations d'actualité.

La lettre électronique est gérée par Julien SAVARY. Il faut le mettre en destination de toute information avec de préférence avec un texte d'introduction. Elle est expédiée par Laurent RICHOUX à 1.200 destinataires.

Albert CESSIEUX, Administrateur, gère une page dans le bulletin d'information de la FUB (Vélocité). Il demande qu'on lui fournisse des récits de randonnées sur VVV.

Fin du rapport d'activités.

Un Délégué Régional précise qu'un des rôles du salarié est de retransmettre les courriels. Il félicite le travail du salarié de l'ADAV. Il déplore que l'AF3V se soit débarrassé de ce salarié au motif d'intérêt supérieur.

Le Président répond qu'il ne s'agit pas d'une stratégie de l'AF3V ni d'intérêt supérieur de se débarrasser de ce salarié. La séance en AG n'a pas vocation à discuter des motifs ayant conduit à se passer du salarié.

107 personnes représentées par 26 votants

Abstention : 14

Rapport d'activité approuvé par 93 voix

II. Rapport financier

Le Trésorier, Jacques COUSIN, présente les comptes d'exploitation pour l'année 2011 et le bilan financier au 31 décembre 2011.

Les recettes constatées en 2011 sont supérieures de 1234 € par rapport à ce qui était budgété.

Les dépenses sont quant à elles inférieures : différence de 27.416 € (116.330 € budgétés, 88.910 € réalisés)

Le bilan fait donc apparaître un solde est donc exceptionnellement positif de 28.655 € ,dont ¾ de subvention qui feront l'objet de dépenses à venir.

Le Trésorier précise qu'il faut envoyer une note de frais bénévolat avec le nombre d'heures passées afin qu'elle soit valorisée dans les comptes (Nombre d'heure x taux horaire du smic).

Stock de guide actuel = 6119 guides valorisés à 24 170,05 €
Solde du compte au 31/12/2010 = 61 236,25 €

Les comptes ont été vérifiés par les vérificateurs aux comptes qui ont donné quitus au trésorier.

Un Délégué Régional demande si ces comptes seront distribués et accessibles à l'ensemble des adhérents.

Le Trésorier précise que la décision sera prise par le CA mais qu'il est personnellement contre.

Le Président indique qu'une lecture brute, sans explication, pourrait tromper le lecteur quant aux capacités réelles financières de l'AF3V.

Remarques à l'issue de la présentation:

Le même Délégué Régional précise que c'est une obligation de diffuser les comptes. (Textes à vérifier)

Quelques adhérents souhaitent la diffusion du rapport financier agrémenté de commentaires.

Un adhérent demande une explication sur la valorisation du bénévolat.

Un adhérent demande 2 votes : approbation des comptes et diffusion des comptes.

Un des Vérificateurs aux comptes précise que les comptes sont vus en Bureau et en CA et propose qu'un simple compte-rendu soit diffusé.

Approbation des comptes

107 personnes représentées par 26 votants

Contre : 2

Abstention : 2

Approbation : 103

Un Administrateur propose que le prochain CA délibère sur la diffusion des comptes.

Vote pour la diffusion des comptes aux adhérents:

Question : Doit-on diffuser les documents du bilan financier présenté à l'assemblée générale à ceux qui le demandent, accompagné de quelques explications ?

107 personnes représentées par 26 votants

Contre : 0

Abstention : 3

Approbation : 104

Le Vice-président propose l'ajout de la mention « rapport financier » à la convocation de l'AG proposé à ceux qui souhaitent recevoir le rapport d'activités avant l'assemblée.

III. Election des vérificateurs aux comptes

Michel VERNUS et Louis JOSSELIN sont seuls candidats .

107 personnes représentées par 26 votants

Contre : 0

Abstention : 3

Approbation : 104

Michel Vernus et Louis Josselin sont donc élus vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2011.

IV. Approbation du nouveau règlement intérieur

Une annexe 1, fixant le nouveau montant des frais de déplacements et les règles de remboursement, a été adoptée par Le Conseil d'Administration depuis la dernière Assemblée Générale. Conformément aux Statuts, elle doit être approuvée par l'Assemblée Générale suivante.

Il est procédé à une relecture rapide de cet annexe 1 qui est ensuite soumise au vote.

Un adhérent demande que soit ajouté « notamment vélo » dans les moyens de déplacements listés.

107 personnes représentées par 26 votants

Contre : 0

Abstention : 0

Approbation : 107

Le nouveau règlement intérieur est donc approuvé.

Une nouvelle version de cette Annexe 1, intégrant la prise en charge des frais de déplacements pour les réunions régionales, sera proposée pour une validation en prochaine AG.

V. Orientations pour 2011

Les orientations proposées par le Bureau pour l'année à venir peuvent se résumer ainsi :

- Les subventions sur actions identifiées (et pour la participation aux conférences européennes) nous permettent
 - de poursuivre la finalisation du site internet avec amélioration de la base de données et intégration des traductions.
 - d'actualiser nos supports de communication et d'en créer d'autres notamment pour les animations dans le cadre de la Journée Nationale des VV.
- Structuration et mobilisation du réseau AF3V :
 - Recourir à l'appui d'un salarié pour décharger les membres du Bureau.
 - Etudier les modalités pratiques : nature du poste, missions et hébergement.
Eric Brouwer présente le projet d'un accueil du secrétariat sur le site du siège de l'AF3V à Senlis où un local, provisoire pour l'instant, peut héberger un emploi partagé avec l'AU5V dans l'attente de locaux plus grands (projet de réaménagement de l'ancienne gare de Senlis par la Municipalité).
 - Financer le poste salarié avec recherche de subventions et de financements.
Des démarches seront lancées pour obtenir des financements européens FSE gérés par la Région Picardie. Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) peut aussi être sollicité pour aider au montage du dossier (subventions, fiche de poste)
 - Communiquer sur le guide.
Béatrice, engagée depuis le 1^{er} mars à mi-temps (travail à domicile en Lorraine) présente sa mission sur une durée de 2 mois : relais des informations et élaboration de documents qui seront publiés sur le site (dossier et communiqué de presse, couverture du guide) pour diffusion dans la presse locale, par les Relais qui sont priés de lui transmettre tout contact utile.
 - Poursuivre la communication sur les autres supports.
Un nouvel appel est lancé pour faire remonter les infos destinées à alimenter 3V La Lettre, La Lettre Electronique et les Pages Vélocité (FUB).

Plusieurs participants interviennent sur les sujets suivants :

- Manque de matériel pour les stands (demande d'affichage sur supports suffisamment grands)
- Autres supports de communication à créer (CD ROM, DVD)
- Utilisation de vidéos enregistrées (déjà diffusées sur TV ou internet)
- Demande de films de promotion de la part d'élus
- Voies Vertes sur terrains privés
- Questions juridiques à intégrer dans les statuts permettant de se porter partie civile.
- Connaissance de l'identité des adhérents locaux (précautions lors de l'envoi de message : accord des destinataires, listes avec copie cachée)

VI. Election du nouveau Conseil d'Administration

Le président de séance fait ensuite état des candidatures déclarées au Conseil d'Administration.

Un dernier appel à candidature pour le CA est effectué. La liste suivante des candidats est soumise au vote :

Michel ANCEAU	Alain MICHEL
Eric BROUWER	Sylvie PALPANT
Albert CESSIEUX	Nicolas POULOUIN
Jacques COUSIN	Laurent RICHOUX
Jean-Pierre JONCHERE	Frédéric ROLLET-MANUS
Jean-Robert MARTINOT	

La liste est adoptée à l'unanimité par 107 voix.

Il est rappelé que trois fédérations sont Membres de droit du CA :

- la FFCT : qui sera représentée par Roselyne DEPUCCIO
- la FUB : qui sera représentée par Yves BERTIN
- la FFRS : qui sera représentée par Adeline LEMEN

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée à 12h 45.

Le Président

Nicolas POULOUIN



Le Secrétaire

Alain MICHEL

